



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-128647>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-128647**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Ville de Valras-Plage

À l'attention de : Ballester Daniel, Maire

Adresse : 10 allées De Gaulle, 34350 Valras-Plage

Coordonnées :

Téléphone : +33 467326006

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ville-valrasplage.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agglomeziers.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRJ13

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://agglomeziers.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Nom officiel : Ville de Valras-plage : Rémi Teillet

Coordonnées :

Téléphone : +33 467326006

Courriel : marches.publics@ville-valrasplage.fr

Adresse internet : <http://agglomeziers.marches-publics.info>

Lien vers le profil d'acheteur : <http://agglomeziers.marches-publics.info>

Code NUTS : FRJ13

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <http://agglomeziers.marches-publics.info>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Enlèvement et la conservation du véhicule, le transport, le gardiennage ,la restitution des véhicules mis en fourrière , le déplacement de véhicules qui ne sont pas passibles d'une mise en fourrière

Numéro de référence : DSP-1-2025

CPV - Objet principal : 50118110

Type de marché : Services

Description succincte : La DSP vise à confier la gestion de la mise en fourrière des véhicules à un délégataire titulaire d'un agrément préfectoral et de définir les obligations respectives des parties

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Enlèvement et la conservation du véhicule, le transport, le gardiennage ,la restitution des véhicules mis en fourrière , le déplacement de véhicules qui ne sont pas passibles d'une mise en fourrière

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 79713000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ13

Description des prestations : La DSP vise à confier la gestion de la mise en fourrière des véhicules à un délégataire titulaire d'un agrément préfectoral et de définir les obligations respectives des parties

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/04/2026 et jusqu'au 31/03/2030

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 22/12/2025 à 12:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agglobeziers.marches-publics.info> - Service des marchés publics

Procédures de recours :**Instance chargée des procédures de recours :**

Nom Officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Adresse : 6 Rue Pitot, 34063 MONTPELLIER

Coordonnées :

Téléphone : +33 467548100

Télécopieur : +33 467547410

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique par un avis indiquant les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. (cf. renseignements complémentaires) - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/11/2025